

VENDREDI 16 AVRIL 2010

15 h 15 – 19 h 15

BATIMENT F, AMPHITHEATRE A

**LA FRAGMENTATION DU DROIT APPLICABLE
AUX RELATIONS INTERNATIONALES**

Nouveaux défis, nouveaux outils

***REGARDS CROISES DES INTERNATIONALISTES
PRIVATISTES ET PUBLICISTES***

APRES-MIDI D'ETUDES

organisée par

le Centre du droit civil des affaires et du contentieux économique (CEDCACE)

le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN) et

le Centre d'études juridiques européennes comparées (CEJEC)

PROGRAMME

15h15 – Accueil (directeurs des laboratoires)

15h30 – Introduction

15h30 : Le regard de l'internationaliste privatiste sur la fragmentation du droit applicable aux relations internationales (*Géraud de la PRADELLE, professeur émérite de l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*)

15h40 : Le regard de l'internationaliste publiciste sur la fragmentation du droit applicable aux relations internationales (*Charles LEBEN, professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas*)

15h50 – La fragmentation du droit applicable aux relations commerciales internationales : Organisation mondiale du commerce (OMC) et conflits de normes

15h50 : Le regard de l'internationaliste publiciste (*Jean-Marc THOUVENIN, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, directeur du CEDIN*)

16h05 : Le regard de l'internationaliste privatiste
- OMC et droit social (*Sophie ROBIN-OLIVIER, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, co-directrice du CEJEC*)
- OMC et droit international privé (*Marie-Laure NIBOYET, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*)

16h25 – La fragmentation du droit applicable aux relations transnationales

16h25 : Les relations transnationales entre Etats et personnes privées : le regard de l'internationaliste privatiste sur le rôle des techniques du conflit de lois dans le droit des investissements étrangers (*Mathias AUDIT, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*)

16h40 : Les relations transnationales entre personnes privées : le regard de l'internationaliste publiciste sur les règles applicables aux relations sportives transnationales (*Franck LATTY, professeur à l'Université d'Auvergne*)

16h55-17h10 : Débat

17h10 – Le droit européen face à la fragmentation du droit applicable aux relations internationales

17h10 : Le regard de l'internationaliste privatiste (*Jean-Sylvestre BERGE, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, co-directeur du CEJEC*)

17h25 : Le regard de l'internationaliste publiciste (*Myriam BENLOLO-CARABOT, professeur à l'Université de Valenciennes*)

17h40 – L'influence du choix de la juridiction sur le droit applicable aux relations internationales

17h40 : Le regard de l'internationaliste privatiste (*François-Xavier TRAIN, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, Secrétaire général de la branche française de l'International Law Association*)

17h55 : Le regard de l'internationaliste publiciste (*Mathias FORTEAU, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, Secrétaire général de la Société française pour le droit international*)

18h10-18h30 : Débat

18h30 – Quelles perspectives croisées de recherche ?

18h30 : Les travaux menés durant l'entre-deux guerres s'agissant de l'articulation entre le droit international privé et le droit international public et l'apport de leur redécouverte aujourd'hui (*Patrick DAILLIER, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*)

18h40 (sous la présidence de Jean-Sylvestre BERGE, Marie-Laure NIBOYET et Jean-Marc THOUVENIN)

Expériences partagées

avec la participation de Clémentine BORIES et Anne-Laure VAURS-CHAUMETTE (*Maîtres de conférences en droit public à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*) et de Thomas HABU GROUD et Philippe GUEZ (*Maîtres de conférences en droit privé à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense*).

19h15 – Clôture de la demi-journée

Contact : responsable scientifique : mathias.forteau@scarlet.be